

CORÉE DU SUD

STRATÉGIES ET MARCHÉS INTERNATIONAUX

- **Après le G20, l'Exposition Universelle de Séoul a placé la Corée sous les feux de la rampe**III

Entretien avec **David-Pierre JALICON**, architecte D.P.L.G., Président de la Chambre de commerce et d'industrie franco-coréenne, Conseiller du Commerce Extérieur de la France



©DR

- **Les investissements français ont accompagné le développement industriel de la Corée**VII

Entretien avec **Benoît GAUTHIER**, Chef de Service Economique de Séoul, Conseiller Economique, Direction Générale du Trésor



©DR

- **Les bons réflexes**XI

Par **Edouard CHAMPRENAULT**, Directeur de la chambre de commerce franco-coréenne

- **Simplifier la relation économique bilatérale entre la France et la Corée**XV

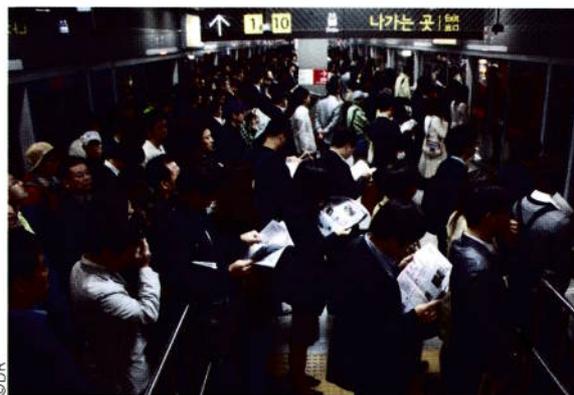
Entretien avec **Olivier MANDEL**, Avocat, cabinet Mandel et Associés

- **Près de 500 entreprises françaises prospectent déjà chaque année le marché sud-coréen**XVIII

Entretien avec **Marc FORTIER**, Directeur d'Ubifrance en Corée du Sud

- **Des exploitants français pour le métro de Séoul**XXI

Entretien avec **Marcellin DARROU**, C.E.O. de Seoul Line 9 Operation Co



©DR

- **Hyundai nourrit de nouvelles ambitions en France**XXV

Entretien avec **Deok-Jeong IM**, Président de la nouvelle filiale Hyundai Motor France

- **Des qualités et des prestations exceptionnelles**XXVI

Entretien avec **Patrick GOURVENNEC**, Directeur Général de Hyundai Motor France

- **L'Eldorado des fabricants de cosmétique** ...XXVII

Entretien avec **Richard CYMBERG**, Président de L'Oréal Korea

- **Michelin Korea sur la voie d'une croissance durable**XXVIII

Entretien avec **Kim BO-HYUNG**, CEO Michelin Korea

- **Michelin Korea building future growth** XXIX

Kim BO-HYUNG, CEO Michelin Korea

- **Un marché stratégique**XXXI

Entretien avec **Patrick BASSET**, Vice President of Operations-Vietnam, the Philippines, South Korea and Japan, Accor's Vice President for Vietnam, the Philippines, South Korea and Japan

- **Faire se rencontrer les cultures française et sud-coréenne**XXXII



©Mangone8 - Fotolia.com

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

EST LE SEUL MAGAZINE D'INFORMATION
D'ICC FRANCE, COMITÉ NATIONAL FRANÇAIS
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE
INTERNATIONALE

Directeur de la publication :
Gérard WORMS, Président du Comité
National Français de la Chambre de
Commerce Internationale

Éditeur : ICC France
9 rue d'Anjou - 75008 Paris
Tél : 01 42 65 12 66
Fax : 01 49 24 06 39
www.icc-france.fr

Éditions OPAS
41, rue Saint-Sébastien - 75011 Paris
Tél : 01 49 29 11 00
Fax : 01 49 29 11 66

Régie Publicitaire :
OCIREP
15, rue des Voisins - CP 517 CH
1211 GENEVE 4 - Suisse

Éditeur conseil :
Jean-Pierre KALFON

Conseil éditorial :
Sophie SCHNEIDER

Dépôt légal 92892 - 3^e trimestre 2012

Imprimeur : GR Presse

Photographies de ce numéro :
©Tous droits réservés (D.R.), Fotolia : Pius Lee,
Krzysztof Czuba, Baurka, Mangone8

Simplifier la relation économique bilatérale entre la France et la Corée

Olivier MANDEL, Avocat, cabinet Mandel et Associés

Opérer dans un pays étranger, qui plus est, hors de l'Union européenne, s'accompagne nécessairement de problèmes juridiques spécifiques. Outre les difficultés administratives, il faut aussi connaître et respecter les réglementations générales notamment pour créer une société, établir un bail ou nouer un contrat de partenariat. Avocat d'affaires, Olivier Mandel accompagne régulièrement des entrepreneurs sud-coréens en France. Nous l'avons rencontré.

Quelles sont les compétences du cabinet Mandel et Associés ?

Notre cabinet couvre tous les domaines du droit des affaires. Depuis plus de trente ans, il intervient notamment pour la constitution de filiales, succursales ou bureaux de représentation de sociétés étrangères, les demandes de visas et de titres de séjour concernant leurs dirigeants et cadres. Il conseille et assiste ses clients en matière de droit de la distribution et pour leurs problèmes de droit du travail.

Cabinet d'affaires au départ, il intervient en outre depuis plusieurs années maintenant en matière de propriété intellectuelle tant pour des dépôts de marques et dessins et modèles en France et à l'international que pour des contentieux devant les tribunaux (contrefaçon de brevets, marques, dessins et modèles, droit d'auteur).

Notre cabinet est tourné vers l'international, notamment vers l'Asie et les Etats-Unis. Il conseille les sociétés françaises désireuses de s'implanter à l'étranger. Son associé fondateur, Aimé Mandel, admis au Barreau de Californie depuis 1975, a contribué à l'implantation ou au développement tant d'institutions para-gouvernementales que d'entreprises japonaises en France, dans le domaine des assurances et de secteurs industriels variés : matériel agricole, de sport, électronique grand public, outillage mais aussi golfs, hôtels. Nous intervenons également depuis plusieurs

années pour une clientèle d'affaire coréenne qui désire investir ou s'implanter sur le sol français.

Pourquoi cet intérêt pour la Corée et quelles sont les demandes les plus fréquentes, à ce niveau ?

La Corée est devenue un important partenaire commercial de la France. Les relations commerciales et flux d'investissements croisés se sont accrus au cours des dernières années.

Si de nombreux Français s'implantent en Corée, de nombreux Coréens démarrent une activité en France. Nous accompagnons ces derniers dans toutes leurs démarches, notamment pour toutes les procédures liées à l'obtention d'un titre de séjour, ce qui ne va pas nécessairement de soi et ne manque pas de les surprendre, alors qu'en établissant une filiale en France, ils s'appêtent à y créer des emplois ! La recherche d'un local et la négociation d'un bail commercial sont aussi deux aspects importants pour lesquels ils nous consultent. Les Coréens ont une image plutôt positive de la France associée à un certain art de vivre, au luxe, à la beauté, à la gastronomie mais aussi aux grands groupes industriels français. Toutefois, une majorité de Coréens ne connaissent pas bien notre pays. Il faut leur expliquer l'importance du contrat et de l'écrit alors qu'en Corée, la parole donnée est très importante.

Cabinet à taille humaine, avec trois avocats, nous souhaitons nouer avec



©DR

CORÉE DU SUD

© Pius Lee - Fotolia.com



➔ Les avocats du cabinet Mandel et Associés sont membres notamment des associations et organismes suivants : FKCCI (Chambre de commerce et d'industrie franco-coréenne), CCICF (Chambre de commerce et d'industrie Corée-France), CCIFJ (Chambre de commerce et d'industrie française du Japon), CCIJF (Chambre de commerce et d'industrie japonaise en France), IPBA (Inter-Pacific Bar Association), IABA (Association des anciens élèves de la Law School de l'Université de Berkeley, Californie) et APRAM (Association des praticiens du droit des marques et des modèles).

nos clients une relation durable. Après les avoir fait bénéficier de notre appui lors de leur arrivée en France, ils continuent régulièrement à faire appel à nous, dans le cadre du développement de leurs activités.

Quels conseils donner aux sociétés françaises opérant en Corée du sud ?

Si nous sommes un cabinet de droit français, nous pouvons les assister grâce à nos relations avec nos confrères et nos partenaires en Corée en servant d'interface entre les entreprises françaises qui nous auront exposé leurs besoins et les professionnels coréens. Les points juridiques ou administratifs qui peuvent faire problème doivent nécessairement être bien compris. Enfin, il faut intégrer les us et coutumes du pays. Pour en donner une illustration, les Coréens, comme les Français, aiment la gastronomie et il n'est pas rare, en Corée, de négocier un contrat lors ou après un repas d'affaires. ■

FAIRE DES AFFAIRES EN CORÉE DU SUD

La Corée du Sud a progressé dans le classement général Doing Business, de la Banque Mondiale. Elle se situe désormais au 8^{ème} rang sur 183 pays recensés, ce qui représente un excellent score (en 2011, elle se situait au 15^{ème} rang et la France n'est qu'au 29^{ème} rang dans ce classement) avec des indicateurs en hausse notamment, en matière de facilités à créer des entreprises, de transfert de propriété, de paiement des impôts ou de commerce transfrontalier.

REGION	OCDE
GROUPE DE REVENUS	Revenu élevé
POPULATION	48 875 000
PIB (US\$)	19 890,00

DOING BUSINESS 2012 CLASSEMENT	DOING BUSINESS 2011 CLASSEMENT	VARIATION DANS LE CLASSEMENT
8	15	↑ 7

Classements par catégorie	DB 2012 Classement	DB 2011 Classement	Variation dans le classement
Création d'entreprise	24	59	↑ 35
Octroi de permis de construire	26	27	↑ 1
Raccordement à l'électricité	11	9	↓ -2
Transfert de propriété	71	74	↑ 3
Obtention de prêts	8	8	Aucun changement
Protection des investisseurs	79	74	↓ -5
Paiements des impôts	38	40	↑ 2
Commerce transfrontalier	4	10	↑ 6
Exécution des contrats	2	4	↑ 2
Solutionnement de l'insolvabilité			